

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LE PERRÉON

N° DELIB_2026_30

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 18
VOTES : Contre 0 Pour 18 abstention 0

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE SEIZE JUILLET

Le Conseil Municipal de la Commune de LE PERRÉON (Rhône) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Marie-Andrée CHOPIN.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 juillet 2026

Présents : MM. Marie-Andrée CHOPIN, Jean-Noël FAVROT, Pascale MEUNIER, Robert EMMETIÈRE, Laurence BERERD, Guy REZIG, Sandra BAILLY, Olga BONNIER CROSO, Christèle DEL CAMPO, Cédric SÉDILLEAU, Émilie CHASSAGNE, Christina POLIDORI, Yannick JACQUET, Valentin CHASSAGNE, Donatien VERMOREL, Étienne DESCOMBES, Karine LACROIX, Michael SAINT-ANDRÉ

Absents excusés : Jérémy GIROUD

M. Jean-Noël FAVROT a été élu secrétaire

OBJET : MODIFICATION DES TARIFS PUBLICS

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2023-13 du 6 juin 2023, instituant des nouveaux tarifs et revalorisant les tarifs publics à compter du 1^{er} juillet 2023,

Vu la délibération n° 2025-20 du 6 mai 2025 portant ajout et modification des tarifs de location,

Considérant l'inflation générale,

Considérant les propositions de modifications des tarifs publics de la commission « Finances et Appel d'offres » qui s'est réunie le 7 juillet 2026,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal **DÉCIDE** de D'AUGMENTER les tarifs publics du **cimetière** suivants à compter du 1^{er} septembre 2026 :

CIMETIÈRE COMMUNAL	
Concessions de caverne	TARIFS À COMPTER DU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2026
Pour 15 ans	200,00 €
Pour 30 ans	400,00 €
Concessions d'emplacement cimetière	
Pour 15 ans (tarif au m ²)	100,00 €
Pour 30 ans (tarif au m ²)	200,00 €
Colombarium	
Case pour 15 ans	200,00 €
Case pour 30 ans	400,00 €
Redevance jardin du souvenir	100,00 €

Vote : 18 voix pour



Le Conseil Municipal **DÉCIDE** de MAINTENIR les tarifs publics de la **bibliothèque municipale** à compter du 1^{er} septembre 2026 :

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	TARIFS À COMPTER DU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2026
Moins de 18 ans	gratuit
Adultes résidants sur la commune du Perréon	10,00 €
Enfants extérieurs à la commune du Perréon (droit unique pour le ou les enfant(s) d'une même famille jusqu'à 18 ans)	10,00 €
Adultes de Vaux en Beaujolais	15,00 €
Adultes extérieurs à la commune du Perréon	20,00 €
Amende par livre ou CD pour chaque semaine de retard dans la restitution des documents	1,00 €
Remplacement carte d'adhérent perdue ou détruite	1,00 €

Vote : 18 voix pour

Le Conseil Municipal **DÉCIDE** de MODIFIER les tarifs publics des **droits de place** à compter du 1^{er} octobre 2026 de la façon suivante :

DROITS DE PLACE	TARIFS À COMPTER DU 1 ^{ER} OCTOBRE 2026
Banc de moins de 3 mètres	
semaine	7,00 €
trimestre	25,00 €
Banc de plus de 3 mètres	
semaine	10,00 €
trimestre	35,00 €
Utilisation de la prise électrique par trimestre	15,00 €
Utilisation de la prise électrique à usage de cuisson par trimestre	40,00 €
Droit de place pour les terrasses des commerces	
Par trimestre et par place de parking occupée	20,00 €
Extension de 3 places de parking par semaine	10,00 €
Ensemble de la place André Ville pour la fête de la musique	45,00 €
Coût supplémentaire pour l'utilisation de la prise électrique	5,00 €
Droit de place pour les bals avec participation à l'électricité	150,00 €

Vote : 18 voix pour

Le Conseil Municipal **DÉCIDE** de MAINTENIR les tarifs publics des **photocopies** suivants à compter du 1^{er} septembre 2026 :

PHOTOCOPIES	TARIFS À COMPTER DU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2026
Format A4 noir et blanc recto	0,20 €
Format A4 noir et blanc recto/verso	0,30 €
Format A4 couleur recto	1,00 €

Format A4 couleur recto/verso	
Format A3 noir et blanc recto	0,40 €
Format A3 noir et blanc recto/verso	0,60 €
Format A3 couleur recto	1,50 €
Format A3 couleur recto/verso	2,50 €
Demi-tarif pour les associations et amicales de classes	

Vote : 18 voix pour

Le Conseil Municipal **DÉCIDE** de MAINTENIR les tarifs publics pour la location des salles communales à compter du 1^{er} septembre 2026 :

SALLE POLYVALENTE

Petite salle	TARIFS À COMPTER DU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2026	
	ÉTÉ du 1 ^{er} avril au 30 septembre	HIVER du 1 ^{er} octobre au 31 mars
Associations du Perréon hors Amicales de classes 2 gratuités (petite et grande salles confondues) puis :	200,00 €	250,00 €
Amicales de classes du Perréon	200,00 €	250,00 €
Habitants du Perréon	400,00 €	450,00 €
Personnes extérieures à la commune	800,00 €	900,00 €
Réunion d'Agglo ou des communes de l'Agglo	gratuit	gratuit
Grande salle	TARIFS À COMPTER DU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2026	
	ÉTÉ du 1 ^{er} avril au 30 septembre	HIVER du 1 ^{er} octobre au 31 mars
Associations du Perréon hors amicales de classes 2 gratuités (petite et grande salles confondues) puis :	600,00 €	800,00 €
Amicales de classes du Perréon	600,00 €	800,00 €
Habitants du Perréon	1 000,00 €	1 200,00 €
Personnes extérieures à la commune	2 000,00 €	2 500,00 €
Associations culturelles ou sportives de l'agglomération Villefranche Beaujolais Saône hors amicales de classes	1 300,00 €	1 500,00 €
Complexe polyvalent (grande salle + petite salle)	TARIFS À COMPTER DU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2026	
	ÉTÉ du 1 ^{er} avril au 30 septembre	HIVER du 1 ^{er} octobre au 31 mars
Amicales de classes de Le Perréon pour la fête des conscrits	800,00 €	900,00 €
Amicales de classes de Vaux-en-Beaujolais et de Saint-Etienne- des-Oullièrès pour la fête des conscrits	1 850,00 €	2 200,00 €
Associations culturelles ou sportives de l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône hors amicales de classes	1 850,00 €	2 200,00 €
Autres		
Location sono pour les habitants et associations du Perréon	gratuit	
Location sono autres	50,00 €	

MAIRIE	TARIFS À COMPTER DU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2026
Salle des vins d'honneur - réservée aux habitants du Perréon	100,00 €

BUVETTE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS	TARIFS À COMPTER DU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2026
Associations du Perréon	gratuit
Amicales de classes du Perréon 1 gratuité pour la vente à emporter annuelle puis :	200,00 €
Particuliers du Perréon	200,00 €
Chambre froide pour les piques niques des associations et amicales de classes	70,00 €

Vote : 18 voix pour

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Marie-Andrée CHOPIN



Secrétaire de séance,

Jean-Noël FAVROT